



UNION NATIONALE DES MEDECINS SPECIALISTES CONFEDERES

79, rue de Tocqueville - 75017 PARIS - Tél. : 01.44.29.01.30. - Fax : 01.40.54.00.66.

www.umespe.com - umespe@club-internet.fr

PARIS, le 11 Juillet 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES SYNDICATS QUI AGISSENT CONTRE LES SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. a reçu, avec consternation, la décision du Conseil d'Etat annulant l'avenant n°19 qui permettait aux médecins spécialistes de bénéficier d'une majoration MPC de 2 euros. Cet avenant a été annulé pour des raisons uniquement réglementaires à la demande du syndicat MG France.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. rappelle que cette majoration avait été obtenue en 2003 pour les médecins exerçant des spécialités cliniques en miroir des augmentations obtenues en 2002 pour les médecins généralistes avec le passage du C à 20 euros. À l'époque, les spécialistes libéraux étaient sous le régime minimal conventionnel et n'avaient bénéficié d'aucune augmentation depuis de nombreuses années.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. avait déjà manifesté son étonnement sur la prise de position de MG France et de son alliée, la FMF qui, lors d'une Commission de Hiérarchisation des Actes, il y a quelques mois, avait revendiqué l'extension de la MPC à l'ensemble des médecins libéraux, oubliant que nous sommes dans des périodes de restriction budgétaire et que les médecins généralistes avaient, à juste titre, obtenu grâce à la CSMF et ses alliés, des augmentations importantes au cours de ces cinq dernières années.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. déplore que dans leur volonté de diviser le corps médical, MG France et ses alliés obtiennent des juges des mesures qui vont à l'encontre des médecins spécialistes libéraux du secteur 1.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. rappelle que c'est à travers la réforme de la CCAM des actes cliniques que tous les actes de consultation pratiqués par des médecins spécialistes des soins primaires ou de spécialités cliniques, que des revalorisations devront être mises en place et c'est l'objet des négociations qui se sont ouvertes hier avec l'Assurance Maladie.